

Jean-Baptiste André Godin à monsieur P. Lugand, 3 août 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (25)

Collation 1 p. (73v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur P. Lugand, 3 août 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51959>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 août 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lugand, P.](#)

Lieu de destination 26, rue de Marmagne, Bourges (Cher)

Scripteur / Scribeur [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin informe Lugand qu'il accepterait un élève des écoles de l'État malgré le ralentissement des affaires, à la condition qu'il ait été classé parmi les premiers.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Quiré 3 août 1885

37

Monsieur P. Legendre,

En réponse à votre
lettre du 23 juillet, j'ai
l'honneur de vous in-
former que, malgré
le ralentissement des
affaires, j'accepterais
volontiers un élève
des Ecoles de l'Etat,
mais à la condition
qu'il fût classé

dans les premières
numéros. Or, votre
lettre ne me rensei-
gne pas sur ce point.

Veuillez agréer,
Monsieur, mes
civilités parfaites.
Cordier